



LES MILLE COULEURS

RAPPORT MORAL

A SOUMETTRE AU DEBAT LORS DE L'AG du 25/05/2022

L'exercice 2021 s'est déroulé cette année encore, d'une façon inhabituelle du fait des agitations de tous ordres enregistrées dans le contexte, que notre pays et son environnement, ont connu.

Les conditions sanitaires notamment, ont entraîné des contraintes qui se sont répercutées sur nos collaborateurs professionnels et bénévoles, sur nos adhérents et usagers et donc sur nos modes de fonctionnement et sur notre organisation.

Nous avons cependant tenu à donner priorité aux réponses devant être apportée aux demandes formulées par les adhérents et les habitants les plus en difficulté du fait de cette situation. Dans ce sens nous avons tenté, chaque fois que possible, de maintenir les actions, les services, les accueils en direction des différents publics aux différents moments de l'année. Seul le programme « animation jeunesse » a dû être compressé pour répondre en particulier aux exigences de la réglementation limitant le nombre de participants dans les actions collectives.

Nous devons souligner le fait que nous avons tenu à rester ouverts et accessibles, notamment au cours de l'été, au public qui a été perturbé par la fermeture ou le non fonctionnement des services auxquels il avait le besoin de s'adresser habituellement. Cette solution a été appréciée par nos adhérents, elle correspondait de plus à la mission qu'un centre social doit aux habitants du territoire sur lequel il agit.

Dès le retour à la normale nous avons tenu à remettre en action les programmes habituels en direction des « seniors », des familles, des parents, des adolescents, des collégiens, des enfants, de l'ensemble de nos adhérents mais aussi de tous les habitants du quartier. Notre objectif est de relancer une véritable vie associative dans laquelle les habitants puissent retrouver des occasions de rencontre, de découvrir, d'améliorer et de partager leurs compétences.

Nous avons eu pour préoccupation centrale d'affirmer nos orientations et notre programme d'action en cohérence avec le projet de territoire (le PST) à la définition duquel nous contribuons. Celui-ci i trace les priorités dans les domaines de l'action sociale, éducative et culturelle définies par les acteurs institutionnels participant à l'expression et à la mise en

œuvre de ce projet. Notre ambition est de contribuer ainsi à l'enrichissement de ce celui-ci et donc à apporter notre expertise au travers de l'expression de la parole des habitants que nous recueillons au cours des différents temps de concertation que nous organisons sur les thématiques et propositions qui nous semblent essentielles à l'amélioration de la vie du territoire.

Permettre l'expression des habitants et favoriser la participation des adhérents sont les deux axes qui sous-tendent le projet social de « Les Mille Couleurs ». Ils favorisent la réalisation de notre mission d'acteur au service du développement d'un territoire de vie où la situation des habitants mérite que celui-ci soit davantage en relation et en adéquation avec le projet global de la Ville.

Pour parvenir à atteindre cet objectif il est indispensable d'adopter une stratégie réfléchie et de se doter des moyens adéquats.

La stratégie est celle qui est définie, ajustée, réadaptée en permanence par les personnels qui sont au contact direct avec les publics concernés et ce en relation avec les membres du Conseil d'administration porteurs du projet social dont ils ont la responsabilité de la mise en œuvre.

Les moyens adaptés sont ceux dont l'association est en mesure de se doter par les actions qu'elle mène et notamment les subventions qu'elle revendique auprès des institutions qui soutiennent son projet. Nous pouvons nous réjouir de ce que la plupart des financeurs, aux différents niveaux, reconnaissent l'utilité et la qualité du travail réalisé par notre association auprès des différents publics et ce en cohérence avec le projet global municipal de développement et les politiques publiques.

Parmi ces financeurs, ainsi que le rapport financier le met en évidence, nous devons souligner le soutien important et indéfectible de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard dans le cadre de l'agrément Centre Social qu'elle nous a accordé, de l'Etat (soutien au financement de postes de permanents), du Département, ... Bien entendu nous aurions apprécié que la Ville nous accorde une aide plus conséquente que celle dont nous bénéficions actuellement, en nous positionnant en véritable partenaire dans une dynamique de concertation et de coopération visant des objectifs partagés. Nous ne désespérons pas de voir prochainement cette évolution être mise en œuvre permettant notamment de situer notre association au même rang que les autres centres sociaux nîmois mais qui eux, sont de statut municipal et non pas associatif.

Nous avons par ailleurs, le souci permanent de favoriser l'implication des habitants du quartier dans les projets associatifs que nous proposons et qui ont tous pour objet de permettre un mieux vivre ensemble. Une association comme la nôtre a pour rôle essentiel de permettre à chacun de jouer un rôle dans la cité, de faciliter la participation de tous et

notamment, de renverser la tendance actuelle chez les plus jeunes à ne pas se sentir concernés par la vie publique. « Je n’y comprends rien » disent beaucoup d’entre eux donc la « politique ne m’intéresse pas ». Nous devons leur montrer qu’en retour la politique, elle, s’intéresse à eux. Et donc que la vie publique doit permettre à ce que chaque jeune aujourd’hui, adulte de demain, puisse avoir une place et jouer un rôle au bénéfice du plus grand nombre, c’est-à-dire être citoyen.

Ainsi donc, LMC propose à tous des activités diversifiées dans les domaines de la médiation sociale, culturelle, numérique, de l’éducation populaire, de la santé, de la famille, de l’enfance et la jeunesse, et aussi du « grand âge ». Elle permet ainsi à chacun d’augmenter et d’améliorer ses propres compétences, au contact des autres. Elle favorise pour cela l’écoute, le dialogue, les rencontres, le partage, le brassage social, au sein du quartier mais aussi et de plus en plus, au niveau de la totalité de la ville, en impulsant l’ouverture culturelle. Les projets en cours dans le cadre du prochain Festival de la biographie illustrent, par exemple, cette orientation. Pour cela des groupes d’adhérents se retrouvent régulièrement ou épisodiquement dans les « commissions » sur différents sujets et thématiques pour partager des idées, exprimer des envies, échanger des opinions, ... donc pour s’enrichir mutuellement de la pensée des autres et ainsi agir ensemble.

L’action collective nous semble donc essentielle pour construire une société solidaire. Ces groupes sont animés par des personnels employés par l’association, par des intervenants épisodiques, mais aussi par des bénévoles membres de l’association souhaitant partager leurs compétences et leurs passions.

L’association « Les Mille Couleurs » s’est affirmée, au cours de la période passée, comme un élément essentiel du développement d’un quartier qui apporte sa contribution à la dynamisation de la ville, en participant à la promotion individuelle et collective de ses habitants. Elle a eu pour souci permanent de développer cette dynamique en relation avec les autres acteurs, associatifs et institutionnels, du quartier qu’elle rencontre régulièrement, notamment dans le cadre des travaux du PST (Projet Social du Territoire, on devrait dire « des territoires » puisque l’aire de référence du projet conduit par le Centre Léon Vergnole inclus désormais le secteur Valdegour).

Cela n’a pu se faire sans une organisation humaine importante qui a compté, à certains moments de l’année, jusqu’à 20 personnes au sein de l’équipe technique d’animation de d’intervention administrative, sur différents statuts, responsabilités et missions, qui évoluent en fonction des possibilités et exigences du contexte. L’effectif moyen de cette équipe a été de 17 personnes, soit 7 ETP (Equivalent Temps Plein), qui a fluctué en fonction des dispositifs que nous utilisons mais aussi de nos besoins, des facilités ou des obstacles posés par l’environnement. Trois « cadres » cernent le travail de ces personnels et assurent la direction générale des opérations dans trois pôles d’intervention. Il faut bien évidemment rajouter ici

les interventions indispensables des bénévoles que l'on retrouve à différents niveaux administratifs, statutaires ou en animation et qui complètent et soutiennent le travail des permanents.

On comprendra bien-sûr que cette architecture n'est pérenne que si l'encadrement a un souci permanent de qualification et d'amélioration constants des compétences de ces collaborateurs dans le cadre des dispositifs de formation continue, contribuant par ailleurs à leur promotion sociale et professionnelle. Pour ce qui concerne nos collaborateurs nous devons souligner ici l'engagement réel de la plus grande majorité d'entre eux. Mais aussi la difficulté que nous avons enregistrée lors de nos dernières procédures de recrutement sur des postes à responsabilité ce qui nous a conduit à lancer une procédure d'enquête auprès des employeurs associatifs afin de tenter de déterminer les raisons objectives qui provoquent ces difficultés de recrutement dans notre secteur.

C'est donc en tant que partenaire volontaire et déterminé d'une l'action partagée, que notre association se positionne dans la dynamique locale et contribue à donner un sens citoyen, à la participation du plus grand nombre à la vie du territoire nîmois.

C'est sur ce chemin que nous invitons tous ceux qui souhaitent participer à cet élan et à en bénéficier, à nous rejoindre et contribuer ainsi à l'œuvre collective d'amélioration de la vie citoyenne de notre ville.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

Jean Paul SPOSITO